


TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : SELIERES 39230

NOM et PRENOM : BRENIAUX Henri
NE(E) LE : 01/05/13
LIEU DE NAISSANCE : SELIERES 39230
PROFESSION : POLICIER

GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
SOUS BRIGADIER de POLICE	POLICE	DJIDJELLI CONSTANTINE	20/09/58		BELLE-VUE LE PRADET 83220

1913
Breniaux
Henri Louis Aristide
1^{er} Mai
 marié à la mairie de Gigny
 le 17 octobre 1936 avec
 Marie Christe Daviet
 le 20 octobre 1936.
 Le Maire
[Signature]
 Décédé à Djidjelli
 (départ. de Constantine)
 le vingt septième
 mil neuf cent cinquante
 huit. Le vingt sept
 septembre mil neuf cent
 cinquante huit. Le
 Maire
[Signature]
 Pour copie certifiée conforme
 à SELIERES, le
 22.02.10
 Le Maire,
 Pour le Maire empêché,
 l'Agent délégué
[Signature]


Le premier Mai mil neuf cent treize, cinq
 heures du matin, est né à Selieres en la
 maison sis rue du Faubourg - Henri
 Louis Aristide du sexe masculin, de Jules
 Honore Breniaux, quarante deux ans
 restaurateur et de Louise Françoise Emme
 tine Clerc, trente quatre ans, cuisiniere
 son épouse, domiciliés rue du Faubourg
 en la commune de Selieres. Dressé
 par nous le deux Mai mil neuf cent
 treize, onze heures du matin, sur pré
 sentation de l'enfant et déclaration faite
 par le père en présence de Joseph Chauvin
 propriétaire demeurant à Selieres et de
 Eugène Sainthiot négociant demeurant
 à Selieres qui lecture faite ont signé
 avec le déclarant et nous Victor Aubry
 Maire de Selieres.
[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

BRENI'AUX MAX
165 Côte de la Pio
82000 MONTAUBAN
Tel: 0563030810

Montauban le 2 Avril 2010

Monsieur André GARDE
Maire de SELLIÈRES.

Monsieur,



Suite à la parution dans le journal "de Progrès" d'un article, le dimanche 21 Mars 2010 : "Commemoration du 19 Mars 1962 à SELLIÈRES" Veuillez trouver ci-joint copie de la lettre adressée à Monsieur Noël JACQUOT président cantonal de la F.N.A.C.A.

Le conseil municipal avait jugé bon de faire paraître dans le bulletin "Sellières Info" de Janvier 2001 ma lettre de remerciements ainsi que l'attestation "Mort pour la France" au nom de Henri BRENI'AUX.

Aujourd'hui, je vous prie de bien vouloir faire de même afin que les habitants de la commune soient informés de mon desaccord.

Imaginant le tumulte que risque de provoquer ~~cette~~ demande j'ose espérer qu'elle sera acceptée et vous prie Monsieur le Maire, d'agréer avec mes remerciements, mes respectueuses salutations -

Breniaux

BRENIAUX MAX
165 Côte de la Pio
32000 MONTAUBAN

Le 2 Avril 2010

Monsieur le Président de la F.N.A.C.A
Canton de SELLIERES.

Monsieur,

Un cousin du Jura vient de m'adresser une coupure de presse du journal Le Progrès du dimanche 21 Mars 2010, relatant la commémoration du 19.03.1962, à SELLIERES.

A qui peut-on reprocher d'honorer la mémoire de ceux tombés pour la France? Certainement pas moi qui suis le fils de Henri BRENIAUX cité dans l'article. J'estime que c'est un devoir de ne pas oublier. Rien oublier!

Aussi, en mai 2000, lors de mon passage à SELLIERES où je n'étais jamais venu, je découvre que le nom de mon père ne figure pas sur le monuments-aux-morts. Je me rends immédiatement à la mairie où l'on me répond qu'il ne peut se trouver que "sur le monument de son lieu de résidence à la date du décès". Que sont devenus les monuments-aux-morts des villes et villages d'Algérie? Réduits en gravats! Réduits en poussière les noms des "Morts pour la France", de toutes confessions de cette ancienne province française. Sur quel monument apparaissent-ils pour être honorés? Qui se souvient de leur sacrifice?

Suite à ma requête, Madame PEDERZOLI, maire et Monsieur PONSOT, président des anciens combattants du Canton réagissent très vite et le 11 Novembre 2000, la plaque au nom de Henri, Louis, Aristide BRENIAUX est dévoilée.

Qu'ont fait l'Etat et les anciens combattants depuis le sacrifice de mon père le 20 septembre 1958? Rien! Ma mère s'est débattue, seule, à ses frais pour "rapatrier" en juillet 62 les restes de mon père avant que sa tombe ne soit profanée comme

L'ont été tant d'autres, les débris répandus éparpillés dans des charniers. Tout au long de Mars à Juillet 62 tous les corps des soldats métropolitains morts en Algérie étaient, légitimement, aux frais de l'Etat, ramenés au sein de la Mère Patrie.

Mais pas ceux des policiers métropolitains, morts eux aussi pour la France. France qui ne reconnaissait déjà plus une partie de ses enfants!

Il a donc fallu attendre 42 ans pour que Henri BRENIER "sorte des oubliettes"...

Je suis persuadé que les participants à ces cérémonies sur tout le territoire, le font avec émotion, sincérité. Ces hommes qui ont donné vingt-huit mois de leur jeunesse, qui ont perdu des frères d'armes et, pour certains ont été meurtris dans leur chair ne peuvent oublier et rester indifférents. Je ne peux que les remercier de ce qu'ils font, mais et je me trouve là face à un dilemme déchirant car il n'en demeure pas moins que je trouve scandaleux que cet honneur rendu à tous les représentants des forces de l'ordre, comme l'on disait à l'époque, le soit le 19 Mars. Date de l'anéantissement supplémentaire de la France qui a signé à la va-vite des "accords" jamais respectés par le F.L.N. Date qui ne représente que la victoire diplomatique du F.L.N au pouvoir depuis 1962 qui pratique un chantage éhonté lui permettant de faire pression sur la diplomatie française et d'occulter ainsi ses nombreux crimes. Entre autres ceux des "fiers combattants algériens des deux guerres" qu'il n'a eu de cesse de massacrer de 1954 à 1962 et qu'il porte maintenant aux nues pour mieux culpabiliser les français.

Que dites-vous, messieurs de la F.N.A.C.A aux familles des 345 soldats du contingent disparus après cette date et jamais rendus? Que faites-vous des 200.000 algériens, français d'origine nord-africaine (arabes et civils) abandonnés par le gouvernement français à une mort atroce pour cause de fidélité à la France, des quelques quatre-vingts victimes de la fusillade de la rue d'Isly le 26 Mars 1962 (à peine 7 jours après cette "belle journée" du 19)

mitrillées par l'armée française alors qu'elles défilaient en brandissant les drapeaux tricolores et des trois mille victimes du massacre d'ORAN le 5 juillet 62, parmi lesquelles se trouvaient quelques militaires français.

La garnison avait reçu l'ordre de ne pas intervenir.

Quelle honte!

Alors messieurs les représentants de la FNACA, vous qui êtes sur le terrain, je vous supplie, désolidarisez-vous des fondateurs de votre fédération qui ont choisi, pour des raisons défiant l'entendement, cette date infamante.

Cette supplique s'adresse aussi aux maires qui, sous pression de votre fédération, en baptisent des rues ou places de leur commune A qui viendrait l'idée d'honorer, les morts, les blessés, les prisonniers de Mai et Juin 1940, le 22 Juin, jour de la capitulation à RETHONDES? Vous allez hurler que ça n'est pas comparable. Et pourtant si, ça l'est. Tout le petit peuple pied-noir, l'humiliation et les résultats ont été pires. N'OUBLIEZ PAS que pour une population d'un peu plus d'un million d'âmes, les Pieds-noirs du Maroc, d'Algérie et de Tunisie ont eu 172.000 hommes sous les armes de 1943 à 1945 pour 170.000 maghrébins et africains et que proportionnellement, rien que pour l'Algérie, les Pieds-noirs avec 150.000 hommes sous les armes ont subi une séigneurie identique à celle subie par la France de 1914 à 1918. Eux-aussi, au sein de l'Armée d'Afrique ont libéré la France. Vous leur devez à eux-aussi, votre Liberté! Mais il est vrai qu'aujourd'hui les français ont une mémoire particulièrement sélective.

Alors, croyant bien faire, chaque année, en ce jour honteux, cessez de tirer dans le dos de Henri BRENIATUX comme cela a été fait.

Cet homme savait, chaque jour, qu'il ne verrait peut-être pas le soleil se coucher. Un représentant de l'ordre était une cible prioritaire. Et chaque jour, sans protection(!) alors que nous habitons un quartier non

protégé, il a accompli sa mission. Himant me
répéter la réplique - cinglante des résistants au cri de
guerre - des soldats du Pvi envahissant la Franche-Comté

Franc-Comtois, rend-toi!

"NENNI MA FOY"!

Ce Franc-Comtois ne s'est pas rendu. Il a lutté jusqu'au
bout de ses forces en se ruant à la poursuite de son
agresseur et alors qu'il l'avait en ligne de mire s'est
refusé de tirer pour ne pas atteindre des innocents qui
se trouvaient là.

Il avait 45 ans, j'étais à ses côtés, j'en avais 14.

NE DESHONOREZ PLUS SON SACRIFICE!

Plus de cérémonies, plus de gorbos, plus de discours. Le 19 MARS.

Souvenez-vous simplement et laissez la place à
l'humble passant qui, à la lecture de tous les noms sur
le monument - aux-morts, aura une pensée émue et fera
une prière reconnaissante!

Signé : BRENIAUX MAX né en Algérie et fier
d'appartenir "un peu" à ce peuple de pionniers
passionnément PATRIOTE, fils de Henri BRENIAUX
né à SELLIERES le 1. Mai 1913, mort pour la France
à Djidjelli le 20 Septembre 1958.

Breniaux

BRENIAUX Max
165 Côte de la Pîd
82000 MONTAUBAN
Tel: 05.63.03.08.10

Montauban le 10 Mars 2017

Monsieur,

Cette lettre vous parvenant de Montauban va d'emblée vous intriguer. Permettez moi de vous en exposer le motif en vous forçant de la lire en entier.

L'an dernier, suite à la cérémonie du 19 Mars en l'honneur de mon père Henri BRENIAUX mort pour la France le 20.09.58 en Algérie, j'ai adressé un courrier à M^r le Maire, M^r le Président cantonal de la F.N.A.C.A et à M^r le conseiller général du Canton pour leur faire part de ma désapprobation, leur en exposant les raisons. Je demandais à M^r le Maire de bien vouloir mettre ma lettre à la disposition du Conseil municipal afin que tous les élus de la commune en soient informés. Aucune de ces trois personnalités n'a daigné me répondre! Je doute fort que les élus en aient été avisés c'est pourquoi, cette année, je contacte certains d'entre vous dont j'ai pu me procurer les adresses.

Je devine votre étonnement. Pourquoi cette désapprobation?

Il faut, pour commencer, vous dire que c'est moi qui en l'an 2000, surpris de ne pas voir le nom de mon père sur le monument aux morts ai demandé à la municipalité de l'époque s'il n'était pas possible de réparer cette erreur, de corriger cet oubli. L'affaire a été rondement menée et le 11 novembre 2000, la plaque au nom de mon père était inaugurée. J'étais alors bien loin d'imaginer qu'une date bien précise avait été choisie pour honorer les morts de cette guerre. Le 19 Mars. En souvenir du 19 Mars 1962 fin de la signature des "accords d'Evian" qui, pour tous ceux qui étaient sous les armes en Algérie ou tout au moins pour un certain nombre d'entre eux, signifiaient la fin des combats, le retour rapide chez eux, le grand soulagement.

Tout simplement la liberté, le bonheur... J'ai été moi-même militaire de carrière, je sais très bien ce que l'on ressent à la fin d'une campagne. Mais... pour tous les civils, ceux dont l'Algérie était le pays natal (les pieds-noirs et les maghrébins fidèles à la France) et les "résidents" depuis plusieurs décennies comme mes parents qui s'étaient attachés à ce pays comme s'il était le leur, ce n'était pas du tout la même... musique!

Après plus de 88 mois d'anxiété, de privation de liberté, de feurs journalières, de larmes, de sang, d'espoir, de déillusion et de tromperie ce jour signifiait l'avilissement, le déchirement, l'abandon, la trahison et le pire était à venir. Sept jours plus tard les gouvernants n'ont pas hésité à faire tirer l'armée française sur des civils "armés" du drapeau tricolore (près de 80 tués). Qui en France, ce pays si prompt à donner des leçons, s'est senti offensé? L'intérêt primordial pour les décideurs politiques était de conserver le Sahara pour le pétrole et les essais nucléaires. En échange, les belles promesses du F.L.N. quant au respect du cessez-le-feu et de la population ont suffi. Résultat, entre le 19 Mars et le 4 juillet et même bien après, des milliers de français (civils et militaires) de Harkis massacrés, enlevés et portés-disparus. Interdiction à l'armée d'intervenir! Comment caractériser ce comportement? Non assistance à personne en danger? Non. Plutôt massacre organisé par les hauts responsables politiques français et mis en oeuvre et exécuté par les tueurs du F.L.N. Qui, encore une fois, s'en est ému en France? Ça ne faisait que des pieds-noirs et des arabes en moins. "Un colon mort c'est un salaud de moins" disait notre excellent philosophe J.P. SARTRE

Dans ces conditions croyez-vous sincèrement qu'il vous soit possible de considérer cette date comme étant la seule "digne de commémoration"? Pourquoi les responsables de la FNACA ont-ils retenu cette date? Pourquoi des maires en baptisent des rues ou des places de leur commune? Par idéologie. Ce jour signifie la fin de la colonisation honteuse, la désagrégation de cette communauté de "nantis, affreux racistes" et n'est-ce pas l'occasion d'enfoncer le fer dans la plaie et de venger ainsi de ces

salards et de leurs privilèges pour que la jeunesse française a été sacrifiée? Pour ce qui est des hauts je peux vous dire que mon père étant fonctionnaire (police nationale) notre niveau de vie était à peu près semblable à celui que l'on qualifie actuellement de "quart monde", et pour le racisme, je l'ai depuis tout jeune gamin, à mes dépens, traité de sale roumi (chrétien), de sale race le tout accompagné d'insultes en Arabe dont je vous fais grâce de la traduction et de jets de pierres. Des familles comme la nôtre, il y en avait beaucoup.

Mais voilà, une seule vérité doit être assénée aux français : l'OFFICIELLE, celle voulue par l'Etat et par une certaine Intelligence idéologique, inculquée dans les écoles avec l'appui de la FNAO pour enfoncer le clou et avec la complaisance de certains médias qui remettent au omnium, de manière récurrente, des clichés accusa^{ts}.

- Quand cette intelligence cessera-t-elle d'entretenir ce mythe funeste de la culpabilité nationale en matière de colonisation?

- Quand nous souviendrons-nous de tous ces européens soumis pendant des siècles à l'esclavage sanguinaire des barbaresques définitivement éradiqué avec l'arrivée des Français?

- Quand arrêtera-t-on d'indulger la mémoire de toute cette communauté d'Algérie soumise de se replier sous le choc terrible de la "valise ou le cercueil"?

- Quand pourra-t-on écrire et enseigner LA VÉRITÉ historique? Mais pour cela encore faudrait-il avoir accès aux archives et à ces dossiers classés "secret défense". Que l'Etat se garde bien de révéler --- dans l'intérêt de qui?

Personne n'a daigné me répondre. Pourquoi ce mépris? De quoi suis-je coupable?

- D'être né en Algérie? D'être responsable de la colonisation ou plutôt d'être un témoin parmi tant d'autres dont les petits coups de sape finiront par ébranler le bel édifice artificiellement construit qui finira un jour par s'écrouler car on ne construit rien de solide avec du vent? ---

Quand mon père a été assassiné j'étais à ses côtés et j'avais 14 ans. Il était en service et a donc été déclaré

MORT pour la France. Ma sœur et moi n'avons pas pour autant été reconnus pupilles de la Nation(?). Ma mère n'a jamais pu obtenir le remboursement des frais de rapatriement de son corps(?). Avec le recul je considère qu'il n'est pas mort pour la France mais PAR la France - Il a été sacrifié!

C'est pourquoi je souhaite que la commune s'abstienne de lui rendre hommage le 19 Mars. Je suis sûr que d'où il est, il me sortira. Je ne veux plus qu'il serve de "Faire Valoir" à certains et pour soulager la conscience des organisateurs je suis disposé à racheter la plaque à son nom et compenser ainsi les frais engagés il y a dix ans. Comme je le disais dans mon précédent courrier il existe d'autres dates officielles plus honorables. Par exemple le 5 Décembre, journée nationale en souvenir des morts sur les théâtres d'opération en Afrique du Nord. N'oublie pas le deshonneur.

Je termine en vous remerciant de m'avoir lu, en espérant avoir pu susciter en vous un brin d'intérêt. Il y aurait tant et tant à dire. J'ose croire que l'un d'entre vous aura la bonté d'essayer de me comprendre, la gentillesse de me répondre et pourquoi pas, me soutenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Poremba